



Recours après la réception d'un cheque en bois

Par **totof62**, le **26/04/2014** à **23:57**

Bonjour,

Moi j'ai vendu une voiture d'occasion à un particulier, il a voulu absolument payer avec un cheque la somme de 1200e car c'était un samedi soir, et il venait de faire 100 kms.

Le croyant honnête, j'ai accepté après avoir vérifié ses papiers d'identité.

Mais, voilà que 10 jours après avoir reçu l'argent par ma banque, celle-ci a débité mon compte de 1200e ce qui me met à découvert et plus rien pour vivre.

J'essais de joindre la personne malhonnête, pas de réponse et je ne sais pas comment faire pour récupérer mon argent ou ma voiture.

Cordialement.